



Vivons « Saint Genis »

Compte-rendu conseil du 23/01/26

Bulletin municipal n° 57

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi 14h-18h
Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83
mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18
SAMU : 15
Gendarmerie : 04 74 70 50 17
Médecin de garde : 116117
Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56
mediatheque@stgenis@gmail.com

Mardi : 14h-17h
Mercredi : 14h-17h
Vendredi : 14h-17h
Samedi : 10h-12h

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

Voir le site internet de la mairie :
<https://www.saintgenislargentiere.fr/>

Déchèteries : 04 74 26 28 88

INFORMATIONS :

La mairie utilise l'application « PanneauPocket » qui a pour but d'informer et d'alerter en temps réel les habitants. Vous pouvez télécharger gratuitement cette application depuis votre mobile, tablette, ordinateur :
<https://www.panneaupocket.com/>

Absentes : Colette PERIER (procuration à Sylviane FAYOT), Chantal YVOREL (procuration à Alexis BADOIL).

Projets et travaux en cours :

Points d'apports volontaires : le devis de l'entreprise TP LACASSAGNE d'un montant de 18 307 € HT est validé. Il s'agit, comme prévu, d'aménager les abords des sites sur lesquels sont installées les colonnes pour les déchets. Pour rappel, une subvention du Département nous a été accordée pour ces travaux.

Projet HTA : afin d'éviter des chutes de tension, notamment dans la vallée de la Brévenne, les services ENEDIS ont décidé de renforcer le réseau électrique en tirant une ligne moyenne tension (HTA) depuis le poste source de Chazelles-sur-Lyon jusqu'au transformateur situé au bas de la « rue de la Chenevatière ». Le tracé du câble passera sous la « route de Saint-Laurent » sur quelques centaines de mètres avant de rejoindre le transformateur en traversant des propriétés privées. Les travaux sont prévus courant février et nécessiteront l'installation de feux tricolores.

Accessibilité douches salle des sports : la salle des sports est équipée de douches au sous-sol mais celles-ci ne peuvent être utilisées par des personnes à mobilité réduite à cause des escaliers. Pour palier à ce manque, il est nécessaire d'installer une douche dans les toilettes PMR existantes. Nous confions au cabinet CHOULET le soin d'organiser la consultation des différents corps de métier appelés à intervenir.

Aire de camping-car : pour le réaménagement de l'aire de camping-car, une subvention de 3 656 € a été accordée par la Région Auvergne Rhône Alpes. Le devis va être réactualisé et validé lors de la prochaine réunion.



Compte-rendu conseil (suite)

Eaux pluviales - Lafay : des travaux ont été réalisés par un riverain pour raccorder sa propriété au réseau d'assainissement collectif « rue de Lafay ». La commune a profité de ces terrassements pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales. Bien entendu, ces prestations complémentaires sont prises en charge par la mairie.

Installations électriques : un rapport de vérification des installations électriques des bâtiments communaux a été présenté. Après analyse, il est décidé de lancer une consultation auprès d'entreprises pour connaître le coût des interventions à prévoir. Prioritairement, on engagera les travaux sur les Etablissements Recevant du Public (ERP) : école, salle de sports et médiathèque, salle des fêtes et cantine.

Compte-rendu des commissions :

Ecole : la porte d'entrée côté « chemin des écoliers » a été réparée à plusieurs reprises et ne fonctionne toujours pas convenablement, il est donc décidé de la remplacer.

Cantine et garderie : l'association de la cantine scolaire a présenté aux parents d'élèves le logiciel qui permettra l'achat de tickets en ligne, aussi bien pour la cantine que pour la garderie. La mise en place de ce nouveau système sera effective à compter du 23 février, après les vacances scolaires d'hiver (achat possible dès maintenant).

CCMDL : les élus communautaires ont voté l'adhésion au SYDEMER (syndicat mixte) pour le traitement des déchets pour les années à venir. La construction de la future Unité de Traitement et de Valorisation Energétique (UTVE) devrait voir le jour dans la Loire.

Pour lutter contre les vols, intrusions et dépôts sauvages, les déchetteries de Saint-Martin-en-Haut et de Montrottier seront prochainement équipées d'un système de vidéo surveillance.

Le camping de Hurongues à Pomeys est géré aujourd'hui via une délégation de service public (DSP) qui se termine le 31 décembre 2026. Après étude de différents modes de gestion, il est décidé de repartir sur une DSP pour la période 2027/2037.

Informations et questions diverses :

Bar-restaurant : de nouvelles annonces ont été mises sur différents sites pour trouver un repreneur.

Croix de la Valsonnière : pour la restauration de cette croix, le devis de l'entreprise COMTE a été validé par l'assurance après expertise. Les travaux seront engagés après la 2^{ème} coupe de bois prévue cet été dans la propriété de la SCI du domaine de la Valsonnière.

Ordures ménagères : suite aux augmentations des coûts de traitement et malgré les efforts engagés avec le changement de mode de collecte, **le montant de la redevance 2026 est de 88 € la part**. Avant le 31 mars 2026, pensez à signaler tout changement de situation afin que votre redevance corresponde à la réalité de votre foyer (déménagement, naissance, décès, entrée en EHPAD..., changement de coordonnées bancaires). Avant le 15 février 2026 : simplifiez-vous la vie en optant pour le prélèvement automatique pour le règlement de votre redevance. Composteur individuel : si l'achat d'un composteur vous tente, sachez que la CCMDL vous rembourse à hauteur de 60 €. Pour plus de renseignements sur tous ces sujets : gestion-dechets@cc-mdl.fr

Prochaine et dernière réunion de ce mandat le vendredi 27 février à 20h30.



Vie municipale et associative

VŒUX : cette année encore, nous étions nombreux à nous retrouver pour une rétrospective de l'année écoulée (et du mandat). Ce sont toujours des moments importants dans la vie communale et nous remercions les participants.



ÉLECTIONS MUNICIPALES : nous vous rappelons que les élections municipales auront lieu le **dimanche 15 mars** (pour le 1^{er} tour) et le dimanche 22 mars (s'il y a un second tour). **Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h**. Merci de vous munir de votre carte d'identité (**OBLIGATOIRE**) et de votre carte d'électeur.

« BOURSE AUX LIVRES JAQUADI : la 7^{ème} bourse aux livres aura lieu le **dimanche 29 mars**. Victime de nos succès, il faut recharger notre stock ! Nous faisons appel à vos dons et à votre aide pour en récolter auprès de vos proches. Vous pouvez déposer vos livres soit à la mairie sur les heures d'ouverture, soit à l'école dans les cartons prévus à cet effet. Renseignements à l'adresse jaquadi69610@gmail.com. »

BUS France SERVICES : prochaine permanence **mardi 17 février de 9h à 12h place de la mairie**.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS : APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ **lundi 16 février de 15h à 17h30 à la médiathèque**. Vous pouvez apporter vos jeux préférés pour les faire découvrir ! Un goûter partagé clôturera ce moment, chacun apportera au choix boissons, gâteaux, bonbons (voir flyer joint).

MÉDIATHÈQUE : que se passe t-il à la médiathèque ! **Du 23/01 au 04/02 : retour à la réalité... virtuelle**. Enfilez un casque de réalité virtuelle pour entrer dans une nouvelle dimension ! à partir de 12 ans. Possibilité de réserver un créneau de 20 minutes sur les horaires d'ouverture de la médiathèque, par mail : mediathequestgenis@gmail.com.

- *Réalisation de la publication par la commission Informations*
 - *Lettre éditée et imprimée par la mairie*

Etat Civil

DÉCÈS :

Le 21 janvier, de Yvonne PRÉ, à l'âge de 90 ans.
Condoléances à sa famille.





Focus

Le Collège du Val d'Argent, Sainte Foy l'Argentière

Le collège public du Val d'Argent accueille 440 élèves de 14 communes. Fortement ancré dans son territoire, il dispose de 16 classes réparties sur 4 niveaux pour l'année scolaire 2025/2026. Le collège du Val d'Argent se caractérise par :

- **Une taille humaine** qui favorise la connaissance de chaque élève et permet d'avoir un très bon climat scolaire.
- **Une forte implication sur son territoire.** Les partenariats avec les acteurs locaux sont nombreux et des conventions avec les clubs sportifs sont signées (Haute Brévenne Foot et le club d'Handball de Saint Laurent de Chamousset). L'accueil des élèves de CM1 et CM2 des écoles de secteur permet aux enfants de se familiariser avec leur futur environnement.
- **Une politique Culturelle forte.** Au sein de l'établissement, il existe de nombreux clubs. L'activité théâtre comme la chorale permettent une ouverture forte vers la culture. Au cours de l'année, de nombreuses visites de musées sont proposées à l'ensemble de nos élèves.
- **Un accompagnement pédagogique visant à faire progresser et réussir les élèves.** Dans de nombreuses matières, les classes sont dédoublées et les groupes de niveaux en sixième comme en cinquième offrent la possibilité aux collégiens d'avancer et de progresser à leur rythme. Le Taux de réussite au Brevet des collèges est de 100 % en 2024 et 98 % en 2025. Selon les résultats des évaluations de seconde dans les différents lycées de secteur, le niveau scolaire des élèves sortants de troisième est très bon. Chaque élève de sixième du collège bénéficie du dispositif devoirs faits. Pour les autres niveaux, les élèves peuvent bénéficier de soutien ou du dispositif devoirs faits.
- **Une volonté affichée de mettre en avant les sports collectifs et individuels.** Il existe deux sections sportives au collège avec des partenariats locaux (Football et Hand Bail). L'association sportive regroupe les élèves dans plusieurs disciplines et obtiennent chaque année des résultats prometteurs.
- **Une ouverture au monde, aux nouvelles technologies.** La réputation du collège en matière numérique n'est plus à faire. C'est un réel point fort de l'établissement où chaque élève peut disposer d'un ordinateur individuel pour travailler sur l'outil en salle informatique. Les familles disposent toutes des accès aux cahiers de texte, aux agendas, aux résultats des enfants.
- **Une vie scolaire stable et d'une grande compétence.** Les AED avec le CPE du collège sont très fortement investis à la vie du collège. Le choix d'offrir à certaines de ces personnes un véritable statut en créant des contrats à durée indéterminée traduit une volonté affichée de reconnaissance du travail effectué. Cette vie scolaire intense permet de lutter efficacement contre le harcèlement scolaire et la lutte contre toutes les discriminations.
- **Une ouverture à l'Europe et au monde.** De nombreux échanges se font avec des pays européens dans le cadre de différents programmes (Erasmus, OFAJ). Le latin comme la LCE sont possibles au collège.
- **Un engagement citoyen très fort.** Les enseignants en Histoire Géographie sont très investis à perpétuer le devoir de mémoire et l'engagement citoyen. La participation aux commémorations du souvenir est permanente.
- **Un fort attrait au développement durable.** Avec notre prestataire de restauration, un véritable travail est mené pour limiter le gaspillage alimentaire comme pour favoriser le recyclage du papier. Des ambassadeurs sont très actifs au sein du collège.

Le collège est disponible pour répondre à toutes les questions des familles ou autres institutions. Contact : Monsieur Mavoungou, Principal du Collège 04/74/72/26/00 ce.0690078k@ac-lyon.fr